



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

RENOUVELLEMENT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR LES ANNÉES 2024-2025-2026

SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN — 28 JUIN 2023. La Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan souhaite informer ses citoyens que le rôle d'évaluation sera mis à jour pour les années 2024-2025-2026. De ce fait, conformément à la loi sur la fiscalité municipale, des évaluateurs externes doivent déposer un nouveau rôle tous les trois ans. Par conséquent, la firme LBP Évaluateurs agréées (Leroux, Beaudry, Picard) enverra des avis aux Achiganois et Achiganoises afin que ceux-ci puissent mettre à jour leur dossier d'évaluation, en relevant tous les travaux effectués autant à l'extérieur qu'à l'intérieur de la propriété au cours des 9 dernières années. Il est à noter que certains citoyens pourraient déjà avoir reçu leur lettre.

Il est important que tous ceux qui reçoivent une lettre remplissent le formulaire dans les 30 jours suivant la réception de l'avis, et ce, même s'ils n'ont pas réalisé de modifications à leur propriété.

Rôle d'évaluation

Le rôle d'évaluation foncière est un inventaire de tous les immeubles (terrains et bâtiments), situés sur le territoire d'une municipalité visant à établir la valeur des propriétés. La responsabilité de l'évaluation, au sein de la municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan est confiée à la firme LBP Évaluateurs agréées. Le dernier rôle triennal d'évaluation fut déposé le 15 septembre 2020 pour les années 2021-2022-2023.

LBP : Leroux Beaudry Picard

Si les citoyens ont besoin d'informations ou qu'ils sont dans l'impossibilité de remplir le formulaire en ligne, ils peuvent contacter la firme LBP Évaluateurs agréés au 514.384.4221, poste 8051 ou par courriel au epropriete@lbpevaluateurs.ca. Leurs heures d'ouverture sont du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h, et le vendredi, de 8 h 30 à 12 h.

- 30 -

Source
Sarah Aubin Primeau
Communications et relations publiques
Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan
450.588.2326, poste 7996 ou 581.849.6683
communication@sra.quebec